

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le treize octobre de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 7/10/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 25

GRIJOL Christian, GUET François, STEFANUTTI Isabelle, THOMAS Sébastien, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie (visioconférence), HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, POULMARC'H Bertrand, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, GUILLEMOT André, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : TANGUY Patrick, pouvoirs à RAHER Marc
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à DREANO Christelle

Excusée : ANDASMAS Anissa

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N° DE 81-2022

Objet : Renouvellement du charbon actif en grain de trois unités de production - Autorisation au Président de signer les marchés

Rapporteur : Philippe AUDURIER

La collectivité a engagé une procédure appel d'offres ouvert pour UN ACCORD-CADRE multi-attributaires concernant le renouvellement du Charbon Actif en Grain (CAG) utilisé pour la production d'eau destinée à la consommation humaine des trois Unités de Production (UP) d'eau potable de Douarnenez Communauté.

Le marché est composé de trois lots, correspondant aux trois unités de production de Douarnenez Communauté :

- **Lot 1 UP de KERVIGNAC** : renouvellement périodique de trois filtres de 18 m³ de CAG en vrac pour un volume total de 54 m³.
- **Lot 2 UP du NANKOU** : contrat de location et renouvellement périodique d'une unité mobile de traitement sur CAG d'une capacité de 18 m³ de matériaux filtrants.
- **Lot 3 UP de KERSTRAT** : Fourniture et renouvellement périodique de deux unités mobiles de traitement sur CAG d'une capacité de 1,5m³ de matériaux filtrants chacune.

La prestation comporte **l'extraction, l'évacuation et le traitement du CAG usagé** puis la **fourniture, le transport et la mise en place** du nouveau CAG.

Le renouvellement du CAG sera décidé en fonction de la qualité de l'eau produite au regard des concentrations en métabolites de pesticides, notamment l'Ésa-métolachlore et l'ASDM de nicosulfuron.

Un avis a été envoyé à la publication le 05 juillet 2022 au BOAMP et au JOUE (Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et Journal Officiel de l'Union Européenne).

Une procédure de dématérialisation a été lancée sur la plate-forme « e.megalisbretagne.org »

Les marchés qui découlent de cette procédure sont de type " Appel d'Offres Ouvert ", conformément aux dispositions des articles L 2124-2, R 2124-2 1, et R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la commande publique.

Les soumissions des entreprises devaient être déposées le 08 septembre 2022, 12 heures pour des contrats prenant effet à la notification du marché pour une période de 2 ans résiliable par chacune des parties dans un délai de 4 mois avant le 1er janvier de chaque année.

La plate-forme de dématérialisation a réceptionné dans le délai 4 plis enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre de dépôts.

L'ensemble des candidatures était recevable.

Réunie le 28 septembre 2022, la commission d'appel d'offres a pris connaissance du rapport d'analyse détaillé assorti des notations pondérées et du classement des offres.

Au regard des prix consentis, des conditions de garantie, des capacités des soumissionnaires à gérer les dossiers, et après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la Commission décide de suivre les propositions du rapport.

Et d'attribuer les lots, conformément au tableau ci-après.

Le renouvellement du CAG sera déclenché par le maître d'ouvrage par un bon de commande sur un marché subséquent avec maximum 3 entreprises.

Lot 1 UP de Kervignac ; Estimation : 200 000€ HT

	ADFIL	DACARB	JACOBI	PURAGEN
Note valeur Technique (30 points)	11.50	26.5	21.4	19
Note prix (70 points)	63.8	62.2	60.3	70
PRIX	252 000€ HT	258 174€ HT	266 481€ HT	229 500€ HT
TOTAL	75.3	88.7	81.7	89
Classement	4	2	3	1

Tributaires retenus : DACARB, JACOB, PURAGEN

Lot 2 UP de Production de NANKOU ; Estimation : 150 000€ HT.

	JACOBI	PURAGEN
Note valeur Technique (30 points)	30	25
Note prix (70 points)	63	70
PRIX	108 630€ HT	98 400€ HT
TOTAL	93.4	95
Classement	2	1

Tributaires retenus : JACOBI, PURAGEN

Lot 3 UP de KERSTRAT ; Estimation : 100 000€ HT.

	JACOBI	PURAGEN
Note valeur Technique (30 points)	30	23
Note prix (70 points)	31	70
PRIX	44 418€ HT	18 300€ HT
TOTAL	93.4	95
Classement	2	1

Tributaires retenus : JACOBI, PURAGEN

Vu l'avis favorable de la CAO du 28 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le 18/10/2022

ID : 029-242900645-20221013-DE_81_2022-DE

Vu l'avis favorable du bureau du 3 octobre 2022,

Il est proposé :

- **D'autoriser le président Philippe AUDURIER à signer les marchés.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 13 octobre 2022.

Le Président,

Philippe AUDURIER

